



Association pour
la Défense de l'Environnement et
la Maîtrise de l'Urbanisation
à Brétigny-sur-Orge



BULLETIN D'ADHESION 2022

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. : **Mail :**

J'adhère ⁽¹⁾, je renouvelle mon adhésion⁽¹⁾ à l'ADEMUB pour l'année 2022

Ci-joint ma cotisation⁽²⁾ de €

Bulletin à renvoyer à **ADEMUB**

Présidente : Annick ROMEC – Siège : 51 rue des Érables - 91220 Brétigny-sur-Orge

Trésorier : Philippe ROUSSEAU – 2 rue Pasteur - 91220 Brétigny-sur-Orge

Modes et facilités de paiement ⁽¹⁾ :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : ADEMUB

- Par virement au compte suivant : IBAN : FR76 1027 8062 2100 0248 4354 170 BIC : CMCIFR2A

(Préciser « adhésion 2022 » dans le virement)

⁽²⁾ **Cotisation simple : 17,00 € Cotisation couple : 25,00 €**

Cotisation de soutien : 35,00 € Cotisation petit budget : 9,00 €

Si vous versez une cotisation de soutien et que vous adhérez en couple, merci de cocher la case :

Signature :

⁽¹⁾ rayer la mention inutile ⁽²⁾ choisir la cotisation que vous voulez verser

Un reçu est délivré pour la déduction fiscale légale accordée aux associations de défense de l'environnement.

* Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr